

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires;

A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c.
 Réclamés, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas.
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 35 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Décembre 1875.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

Neuvième journée.

Cette journée n'a pas encore été décisive :

Nombre des votants 632
 Bulletins blancs ou nuls 3
 Suffrages exprimés 629
 Majorité absolue 315

Deux sénateurs seulement sont élus :

M. Wallon (ministre) 372
 Mgr Dupanloup 315

Les membres qui ont obtenu le plus de voix après les élus, sont : MM. de Montaignac, 308 ; Malleville, 306 ; de Janzé, 290 ; Peyrat, 259. Deux sénateurs restent à lire.

Bulletin politique.

Par les élections sénatoriales, la Chambre vient de conquérir les bonnes grâces des radicaux de tous les pays qui, jusqu'ici, avaient considéré l'Assemblée de Versailles comme la citadelle de la réaction et du « cléricalisme. » Nous croyons savoir que le monde diplomatique est moins satisfait que le monde radical, et que les dépêches échangées entre Paris et l'Europe ne respirent pas une grande estime pour ce qui se passe. Les cabinets avaient pu constater l'impuissance de cette Assemblée pour les grandes et suprêmes solutions, mais ils reconnaissent la persévérance sincérité de son patriotisme, sa puissance d'entente et d'action contre le péril social. Il est difficile à présent de lui rendre ce témoignage ; l'entente a manqué en face de l'ennemi, et nous avons eu le spectacle, non pas d'un combat, mais d'une débâcle.

Ce résultat final ne saurait étonner que les observateurs superficiels. L'ensemble des forces qui se nomme le parti conservateur ne peut pas subsister en l'air, sans point d'appui, sans le terrain des principes. Du moment que le grand but de restauration a cessé d'être présent à l'esprit et que la politique des expédients a reparu, les énergies ont chancelé dans la diversité des desseins, les défiances ont pris la place des sentiments généreux.

La déroute à laquelle nous assistons nous laisse voir des vaincus dont plusieurs ne sont pas intéressants, mais il faut y voir autre chose que l'immolation du centre droit composé de tant de prétentions superbes et de politiques incorrigibles ; il faut y voir l'espace considérable de terrain qui vient d'être livré à l'ennemi et les encouragements donnés à la légion révolutionnaire.

Qu'il s'agisse du bien ou du mal, les succès engendrent les succès, et le prochain scrutin général est devenu redoutable.

Les révolutionnaires de toutes nuances diront qu'eux seuls sont possibles, puisque tant d'hommes monarchiques n'ont pu aboutir qu'à laisser la gauche triompher. Ils ne diront pas l'art infernal qui a présidé à l'œuvre dissolvante depuis cinq ans, les souffrances de tant de nobles cœurs, l'aveuglement de tant d'autres. Mais il ne faut pas se laisser aller au découragement. Le dévouement, le combat et l'espérance sont la vie même de la France, la condition unique et fondamentale de son avenir.

Chronique générale.

Vendredi, on espérait que l'élection des sénateurs serait enfin terminée dans la journée ; mais, en arrivant au palais de Versailles, l'espoir s'est envolé. En effet, à midi, on distribuait 3 listes, et à une heure on en donnait 2 autres ; 5 listes pour 5 candidats : la liste de la droite, la liste du centre droit, la liste de la gauche, une liste

supplémentaire sur laquelle le nom du général Le Flô était remplacé par celui de M. de Gontaut-Biron, et enfin une liste contenant un seul nom, celui du général de Cisse.

En outre, les divers groupes de l'Assemblée avaient repris leur liberté de vote. Chacun pouvait porter le candidat de son choix. Aussi en est-il résulté un véritable chaos, du milieu duquel le général de Cisse est sorti seul.

Un député observateur a remarqué que le premier banc à droite, destiné primitivement aux membres des commissions, et qui n'a jamais servi à cet usage, était occupé par quatre honorables : le général d'Aurelle de Paladines, le général de Chabron, M. Foubert et M. Léonce de Lavergne, et tous les quatre, quoique appartenant à des groupes divers, ont été nommés sénateurs.

Depuis, l'on n'appelle plus ce banc que le banc contagieux, et c'est à qui, parmi les candidats, essaie de s'y asseoir pendant quelques instants ; malheureusement, la contagion touche à sa fin.

Un honorable, qui prévoit tout, demandait comment on pourrait remplacer un sénateur inamovible, si un des 73 élus venait à mourir d'ici la réunion du Sénat.

L'Assemblée existerait encore de droit, mais en fait il serait presque impossible à la commission de permanence de réunir tous les membres épars ou même nommés déjà députés du nouveau Corps législatif.

Samedi, le père de la troisième République est enfin sorti du fond de l'urne où le retenait sa fille ingrate, une mauvaise fille sans doute.

M. Wallon est nommé sénateur, un peu à la dernière heure, mais la sagesse des nations n'a-t-elle pas dit depuis longtemps : Mieux vaut tard que jamais, — et : Aux derniers les bons ?

Ce qui doit consoler M. le ministre de l'instruction publique, c'est de se trouver avec Mgr l'évêque d'Orléans.

L'extrême gauche semble aussi surprise que mécontente de ce résultat, et elle accuse ses bons amis du centre gauche d'avoir trahi.

Les radicaux déclarent toujours être trahis quand ils ne réussissent pas dans leurs entreprises. C'est une manière comme une autre de se consoler.

**

Dans les couloirs on parle de la démission possible de M. le ministre des finances et du nouveau sénateur, M. le ministre de l'instruction publique ; mais ce bruit rencontre beaucoup d'incrédulités.

On ne sait encore si le ministère posera une question de cabinet, lors du vote de la levée de l'état de siège.

**

On pense que la commission de permanence se composera uniquement des membres élus au Sénat, afin de « permettre aux candidats d'aller se retremper dans le sein de leurs électeurs, » pour emprunter une phrase à la rhétorique de la langue parlementaire.

**

On estime que l'Assemblée se séparera à la fin de cette semaine.

Les projets qui restent à l'ordre du jour donneront lieu plutôt à des votes qu'à des discours.

Il y a cependant deux grosses questions : les circonscriptions électorales et la suppression de l'état de siège.

Déjà plusieurs députés sont partis : samedi, il y en avait 632 à l'ouverture de la séance. Mais ce nombre était fort réduit après la fermeture du scrutin pour les sénateurs.

Dans le train du soir, plusieurs honorables, résidant à Versailles, rentraient à Paris avec des bagages annonçant l'intention d'un départ prématuré.

On se fait des adieux. On parle un peu du retour, sans en manifester trop d'espoir.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES AVEUX DE MON AMI JOHN

(Suite.)

Une fois, me trouvant seul avec lui près du feu, devant une théière, il m'arriva de lui dire :

— John, permettez-moi de vous faire l'aveu d'une singulière idée qui m'a quelquefois traversé la tête. Depuis que je vous connais, comprenez-vous que je n'ai pu me défendre de trouver un certain fond de ressemblance entre vous, l'homme le plus sobre du monde (il ne buvait jamais de vin), et un ivrogne qui fut à peu près la première personne que je rencontrai à mon premier voyage en Angleterre.

John me regarda et me dit :
 — A Boulogne ou à Douvres ?
 — A Douvres.
 — En quel endroit de Douvres ?
 — Dans un chantier.
 — En quelle année ?
 — En 1833.

— Cet ivrogne, c'était moi, j'en suis sûr. Donnez-moi quelques détails.

Je lui racontai ma visite au rocher de Shakespeare et au chantier. Quand j'eus fini :

— C'était moi, vous dis-je, moi-même.

Et il me frappa sur le genou en mettant sans embarras ses yeux dans les miens :

— J'avais alors dix-neuf ans, et j'étais en grand péril de devenir le plus mauvais drôle de toute l'Angleterre, si...

Il hésita.

Je le pressai d'achever.

— Eh bien, si je n'avais pas commis un crime !

— Un crime ! m'écriai-je avec effroi.

— Calmez-vous, mon ami, reprit-il avec une expression mélancolique, mais pleine de douceur, et écoutez mes aveux. C'est en quelque sorte ma biographie que vous allez entendre. J'ai un regret, presque un remords de ne pas vous l'avoir confiée plutôt.

Je serrai les deux mains de cet excellent homme. Je sonnai pour demander qu'on ne laissât entrer personne, et voici ce que j'appris.

III.

Je vous parlerai peu de mon enfance. Mon père, petit fermier à Norwich, mourut lorsque j'avais à peine treize ans, ne laissant à ma mère aucune ressource pour élever ses quatre enfants.

Elle ne pouvait continuer le labour : chacun de nous fut placé le plus tôt possible de manière à gagner sa vie.

Deux de mes frères s'embarquèrent comme mousses, à Great-Yarmouth ; ils sont morts.

Le troisième passa en Écosse, où nous avions un oncle qui élevait des troupeaux de vaches et fabriquaient des fromages ; il a prospéré, mais il nous a longtemps oubliés.

Quant à moi, comme on vit que je n'avais point de goût pour la mer et que j'étais robuste, on me plaça apprenti chez un charpentier de Norwich.

Je demeurai là quatre ans. J'étais à mauvaise école.

Mon père m'avait appris un peu à lire et à écrire ; mais mon maître avait en mépris les livres et l'encre : mes camarades n'avaient garde d'avoir un avis contraire.

Les premières notions que j'avais acquises avant de devenir orphelin s'effacèrent peu à peu ; je pris en même temps les détestables habitudes du milieu où je vivais.

Cependant, n'étant pas très-éloigné du village de Thornfield, où vivait ma mère, j'allais la voir quelquefois, et au retour je formais toujours la résolution de résister aux entraînements.

Par malheur, ou par bonheur, il arriva que mon maître fit de mauvaises affaires, il nous congédia.

Je n'aimais pas mes compagnons : un bon instinct me conseilla de ne suivre aucun d'eux.

Il me fallut errer de ville en ville, dans les comtés de Suffolk, d'Essex et de Kent, pour trouver du travail, ce qui me conduisit jusqu'à Douvres.

Lorsque vous m'avez vu, mon cher ami, je n'étais pas bien loin de la catastrophe qui a changé toute ma vie.

Je ne luttais plus contre l'ivrognerie, l'odieux vice me possédait entièrement.

Tous mes compagnons, un seul excepté, étaient aussi avilis et aussi brutaux que moi.

Il ne se passait guère de jour sans qu'à la taverne il ne s'élevât parmi nous quelque querelle qui dégénérait en bataille.

Le compagnon que j'ai excepté se nommait Georges Dickson. Il avait quelques années de plus que moi.

Je ne sais comment il pouvait s'y prendre, mais il se laissait rarement entraîner à boire outre mesure ou engager dans nos querelles.

Il avait prouvé qu'il n'était pas lâche ; il savait à l'occasion imposer silence aux railleries.

J'ignore aussi pourquoi il m'avait pris en amitié ; je ne le méritais guère.

Il me réprimandait, parfois même il me traitait durement lorsqu'il me voyait ivre ou me mettre en colère.

Je comprenais bien que ces reproches étaient

Un des poètes de l'Assemblée disait, en montant en wagon :

Après avoir voté l'impôt
Et tous les centimes d'usage,
Je vais manger la poule au pot,
S'il en reste dans mon village.

Un des grands inconvénients de la crise parlementaire actuelle et de la menace de la crise ministérielle qui l'accompagne, est de suspendre dans les départements tous les préparatifs électoraux des candidats conservateurs.

Il n'y a plus à donner signe de vie que les hommes de l'Appel au peuple et les républicains patronnés de M. Thiers.

Ce dernier a positivement exercé une pression monstrueuse dans le choix des candidats. Non-seulement il les a forcés à opter suivant ses vues pour le Sénat ou pour la Chambre basse, mais encore il a dicté une sorte de canevas de profession de foi, qui toujours se résume par cette conclusion : « Pas de révision, si ce n'est pour affermir et pour accentuer le régime républicain. »

C'est en ne repoussant pas ainsi l'hypothèse révisionniste, en la laissant ouverte, mais exclusivement dans le sens radical, que M. Thiers espère arriver, avec des Chambres bien préparées, à renverser le maréchal de Mac-Mahon.

Si un cabinet centre gauche ou orléaniste aigu sortait de la crise actuelle, ce à quoi le maréchal ne paraît nullement consentant pour le moment, il ne faudrait pas être surpris de voir ce ministère retirer le projet de loi sur la presse, en se bornant à réclamer de l'Assemblée certaines mesures spéciales qui viseraient exclusivement les bonapartistes.

Quelques politiques pensent que le ministère, considérant la période électorale comme virtuellement ouverte, ne posera la question de confiance ni à propos de la levée de l'état de siège ni à propos de la loi sur la presse. Tant que le cabinet possédera la confiance du maréchal de Mac-Mahon, il estime que son devoir est d'attendre le verdict de la nation.

La Chambre a refusé l'urgence à un projet de M. Jean Brunet, relatif à de nouvelles fortifications à élever autour de Paris et au centre de la France. Peut-être la Chambre s'est-elle trop laissée influencer par le nom étrange, *Pyralpa* (Pyénées-Alpes), dont l'honorable député a baptisé son système. Cette formule bizarre n'empêche pas que M. Jean Brunet ne mérite d'être écouté, lorsqu'il fait une proposition militaire; aussi, en attendant de pouvoir examiner son projet, nous reproduisons l'observation suivante de la France, à laquelle nous nous associons pleinement :

« A parler franc, nous croyons, que la Chambre ne perdrait pas absolument son temps à écouter M. Brunet, — au moins quand il s'agit des questions militaires. Sous

justes, mais je n'avais pas la force de suivre ses conseils.

Il y avait, du reste, un lien particulier qui m'attachait à lui.

Il savait lire et écrire. Quand je recevais une lettre de ma mère, c'était à lui que je la portais; c'était aussi lui qui répondait à la chère bonne femme, sous ma dictée, et qui lui faisait parvenir par la poste, chaque mois, une petite partie de mon salaire.

C'était là ma seule économie : c'était, je crois aussi, ma seule bonne action; je ne me flatte pas. Pour le reste, je ne valais rien.

Je sentais bien que Georges Dickson m'aimait véritablement, et comme on doit aimer ses amis, pour les détourner du mal et les porter au bien. Et cependant souvent j'abusais de sa bonté : je le raillais stupidement, je le querellais; mais il était d'ordinaire patient avec moi comme avec un enfant.

Ici John s'interrompt. Sa voix s'était affaiblie. Il passa sa main sur ses yeux.

Il m'en coûte plus que je l'avais pensé, poursuivait-il, de vous dire ce qui va suivre, non qu'à cette distance, et après ce qui s'est passé depuis, j'éprouve encore autant d'horreur de moi-même; mais je ressens une émotion étrange au souvenir de la profonde dégradation morale où j'étais tombé. Sans le témoignage irrésistible de ma conscience,

une forme excentrique et quelque peu personnelle, il développe souvent des idées très-justes, et il est tel de ses discours sur la loi de recrutement ou sur l'organisation générale de l'armée, qui a eu dans celle-ci plus de succès qu'à l'Assemblée. »

M. Gambetta, ce fameux auteur civil de non moins fameux plans militaires, n'en continuera pas moins sans doute de dédaigner le savoir de M. Jean Brunet. Il eût mieux fait, jadis, d'en prendre quelques leçons, ses improvisations en ce genre eussent coûté moins cher à la France.

On lit dans l'Opinion :

« Ce n'est pas seulement dans les rangs de la droite que les derniers scrutins ont jeté le désarroi; ainsi que nous l'avons déjà dit, la crise ministérielle est permanente.

» Au dernier conseil des ministres, une vive discussion a eu lieu entre M. le ministre de l'intérieur et MM. Dufaure et Léon Say. M. Buffet ayant critiqué en termes extrêmement vifs les choix récents de l'Assemblée, M. le garde des sceaux et M. le ministre des finances ont protesté contre un semblable langage.

» Ils ont dit qu'ils s'honoraient de compter de nombreux amis dans les rangs du parti républicain, et ont instamment prié M. Buffet de ne pas se servir, à l'égard de leurs collègues et amis politiques, d'expressions blessantes.

» Devant cette ferme attitude, M. le vice-président du conseil a gardé le silence; mais on peut être certain qu'avant peu la crise recommencera avec une intensité nouvelle. »

On a beaucoup remarqué que MM. Dufaure, Léon Say et Wallon, se sont abstenus dans le scrutin sur l'annulation du vote du 45.

Serions-nous à la veille d'une nouvelle faiblesse de M. le duc Decazes ?

Le bruit court que l'autorisation aurait été donnée au gouvernement de Madrid de faire passer un corps d'armée sur notre territoire pour prendre les carlistes à revers. Nous ne pouvons croire à une pareille violation de la neutralité, en dépit des précédents, et, jusqu'à la confirmation de cette nouvelle, nous persistons à en douter.

Voici ce qu'en dit l'Univers, qui a reçu les mêmes informations d'Espagne :

« D'après notre correspondant espagnol, M. Canovas del Castillo affirmerait carrément à Madrid que le gouvernement français a autorisé la violation de notre territoire par les troupes alphonstistes, afin de leur permettre de prendre les carlistes à revers. Cette nouvelle ne repose pas uniquement sur le désir que peuvent avoir les alphonstistes de la savoir vraie. Tout ce qu'on connaît de la politique et des dispositions de M. Decazes ne la rend que trop vraisemblable. Ou-

il me semblerait que j'ai vécu deux fois, et que ma première vie a été celle d'un homme qui heureusement n'existe plus.

Un soir j'avais reçu une lettre de ma mère.

J'allai à notre taverne habituelle pour demander à Georges de me la lire. Il n'était donc pas encore arrivé.

En l'attendant, je me mis à boire.

Des camarades survinrent. La conversation s'engagea sur les sujets ordinaires : — Qui était le plus fort ? Qui était capable de boire le plus ? Que ferait-on si l'on avait de l'argent ? Comme vivent les gens riches ? etc.

Et, comme de coutume, on ne tarda pas à se disputer, plutôt parce qu'on s'exprimait mal, et qu'on ne se comprenait pas, que parce qu'on pensait diversement.

L'incorrection du langage, l'impossibilité de se servir du mot propre, engendrent encore plus de discussions entre les ignorants que la diversité des opinions.

On a prononcé une parole mal à propos; on veut par entêtement la soutenir : il n'en faut pas davantage le plus souvent pour commencer une querelle.

Ainsi l'ignorance et le peu d'idées qu'on a dans la tête sont cause que de pauvres diables passent leurs heures de repos en sottises querelles.

Georges entra : j'avais la tête alourdie; il se

plaça devant moi en haussant les épaules et avec une grimace de mépris.

— Encore ! toujours, me dit-il, les dents serrées.

Je répondis sans doute par quelque grossièreté; puis, à travers mon ivresse, me rappelant la lettre de ma mère, je la tirai de ma veste et la lui jetai en murmurant :

— Tiens, lis-moi cela. Ça vaudra mieux que de m'ennuyer de tes leçons.

Georges, cette fois, ne sut pas rester calme. Je lui avais promis le matin de mieux veiller sur moi. Nous étions au dernier jour du mois : ce que je buvais en ce moment pouvait bien réduire à rien la petite épargne que je devais envoyer à ma mère. C'est ainsi que je me suis expliqué depuis son irritation.

Il saisit la lettre, la regarda, l'ouvrit, et sans la lire, je crois, me dit :

— A quoi bon ? Qu'est-ce qu'on peut écrire à un fils tel que toi ? Ta mère va mourir, mauvais drôle, et elle te maudit.

Ce sont bien là les paroles qu'il m'a toujours semblé avoir entendues. Peut-être n'avaient-elles pas tout à fait ce sens; quoi qu'il en soit, elles me blessaient dans la seule partie de mon cœur qui fût encore sensible au bien; elles soulevèrent tout à coup en moi une fureur insensée.

Je me levai, je me précipitai sur Georges pour lui arracher la lettre, et avec une telle impétuosité

On lit dans le Soir :

« La nouvelle donnée par l'Univers, d'après laquelle le gouvernement espagnol aurait demandé et obtenu l'autorisation de faire passer sur le territoire français un des corps d'armée destinés à opérer dans les provinces du Nord, est absolument fautive. »

Nous voudrions croire à ce démenti formulé par le Soir; mais nous nous rappelons certains précédents. Nous aurions préféré un démenti donné par M. le duc Decazes lui-même, dans le Journal officiel.

Les bruits de changement de ministère ont couru de nouveau dans les couloirs, mais on ajoutait que ce serait plutôt une modification qu'un renouvellement, et que M. Buffet serait chargé de reconstituer le cabinet.

Au commencement de la séance de vendredi, on félicitait, à gauche, M. Jules Simon, nommé immortel au palais de l'Institut. A la fin de la séance, les mêmes amis l'ont félicité d'être nommé sénateur à vie.

L'ancien ministre a reçu ces compliments avec modestie et émotion; il a répondu avec des larmes dans la voix :

— Voilà bien la République que j'avais désirée, une République aimable ! et vous l'êtes tous pour moi.

Un candidat au Sénat, malheureux et qui n'a aucune chance d'être nommé aux élections prochaines, a envoyé une dépêche pour s'excuser de ne pas assister à la séance de vendredi, étant forcé, par suite d'indisposition, de garder la chambre.

— C'est en effet, je crois, la seule chambre où il restera, a dit M. X...

On prête à M. Thiers ce mot; en apprenant le dernier résultat de l'élection sénatoriale, l'ancien président aurait dit : — Mais, c'est une révolution.

ELECTIONS ACADEMIQUES.

Plusieurs journaux donnent les votes des académiciens dans l'élection de M. Jules Simon Suisse, dit 606.

Etaient absents : MM. Patin, de Laprade, de Carné, Autran, Barbier, Caro, le duc d'Aumale et Octave Feuillet, auxquels on ajoute Mgr Dupanloup, dont on persiste à considérer la démission comme non avenue. M. John Lemoine, n'ayant pas encore été reçu, ne pouvait voter.

Ont voté pour M. Simon : MM. Victor Hugo, Thiers, Jules Favre, Mignet, Dufaure, Legouvé, Sandeau, Claude Bernard, Nisard, Augier, Cuvillier-Fleury, Duvergier de Hauranne, A. Dumas, Littré et Mézières.

Ont voté pour M. de Bornier : MM. de Falloux, de Broglie, de Champagny, Rousset, de Noailles, de Loménie, Saint-René Taillandier, Vieil-Castel, E. Ollivier.

S'est abstenu, M. Camille Doucet.

Il y a désaccord sur les votes de quatre académiciens; les uns placent M. de Sacy parmi les tenants de M. Jules Simon, et M. Emile Augier parmi ceux de M. de Bornier, tandis que les autres leur attribuent des votes contraires. De même on n'est pas sûr du nom du deuxième abstenant : suivant certains journaux, c'est M. d'Haussonville, suivant d'autres, M. Xavier Marmier. Un de ces deux académiciens a voté pour M. de Bornier. Vraisemblablement, c'est M. Marmier.

Nouvelles militaires.

ENCORE LES MYOPES DANS L'ARMÉE ET LES LUNETTES.

Nous avons parlé à plusieurs reprises des myopes, dont le nombre va toujours croissant, et indiqué que le ministre de la guerre n'était pas très-éloigné d'admettre dans l'armée des soldats en lunettes. Toutefois, aucune détermination n'a été prise. Il est prouvé que les instructions ministérielles sont insuffisantes. Ainsi, nous lisons dans l'une d'elles :

« Le myope devra pouvoir lire à une distance très-rapprochée du nez sans verres, ou à 35 centimètres avec des verres biconcaves n° 6 ou n° 7, et distinguer les objets éloignés, ou lire à une distance minimum de 5 mètres de gros caractères d'imprimerie (le n° 20 de l'échelle typographique) avec des verres biconcaves n° 4. »

L'académie de médecine a reconnu que cette épreuve était conforme aux données de

que nous roulâmes à terre.

Que se passa-t-il ? Hélas ! je ne l'ai jamais bien su.

J'entrevois vaguement qu'au lieu de nous séparer ou nous entourait.

On se donnait l'ignoble, l'horrible, le sauvage plaisir de nous voir nous entretenir.

Je rugissais, je frappais.

Quelques têtes m'apparaissent au-dessus du cercle; c'étaient celles des servantes, pâles de terreur, mais curieuses.

Combien d'instantes dura la lutte ? Qu'en pourrais-je dire ?

Un cri tout à coup retentit !

— Du sang ! Il a tué Georges ! Au meurtre ! au meurtre !

Deux compagnons me tirèrent à eux violemment par les pieds, me traînèrent jusqu'à une porte qui s'ouvrait sur une petite route de traverse, et, me mettant debout, me poussèrent dehors en me disant :

— Va-t-en brigand ! sauve-toi, si tu peux, avant qu'on ne vienne t'arrêter !

(La suite au prochain numéro.)

la science, mais à la condition pourtant d'éliminer de l'épreuve toute espèce de préparation ou d'accommodation. Or, voici ce qui se passe : à vingt ans, les myopes possèdent une puissance d'accommodation vraiment extraordinaire ; ils s'exercent à lire graduellement au moyen de verres des numéros 5, 4 et 3, dont il se fait pour ainsi dire un commerce spécial, et qu'on expédie pour cet usage à tous les myopes de France. Quant à lire à une distance très-rapprochée du nez, avec une préparation de quelques semaines les individus dont la vue n'est que faiblement myope y arrivent aisément.

Le ministre de la guerre étudie en ce moment un autre procédé : celui de l'examen de la rétine de l'œil par des hommes experts, seul moyen scientifique d'empêcher les fraudes si nombreuses lors de la révision de nos conseils. La question des lunettes dans l'armée n'est donc en ce moment qu'un second plan.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Service d'hiver de la Compagnie d'Orléans.

Le service d'hiver du chemin de fer d'Orléans commence aujourd'hui lundi.

À la gare de Saumur, la marche des trains se dirigeant vers Angers a subi peu de modifications.

Le train 4 (omnibus), qui partait de Saumur à 7 h. 23 m. du soir, partira désormais à 7 h. 17 m.

Les modifications pour les trains se dirigeant sur Tours sont plus importantes.

Le train 34 (omnibus-mixte) est devenu direct-mixte ; il partira à 3 h. 35 m. du matin au lieu de 3 h. 4 m.

L'express 48 partira à 9 h. 41 m. du matin au lieu de 9 h. 50 m.

L'omnibus qui partait de Saumur pour Tours à midi 38 minutes est supprimé. Ce train, qui venait de Nantes, s'arrête à Angers, où il arrive à 11 h. 4 m. Avec cette suppression, il n'y a plus de train omnibus direct, entre Nantes et Saumur, que celui de 4 h. 44 m. du soir.

Samedi dernier, le sieur René Boutin, tisserand, demeurant au Puy-Notre-Dame, a été trouvé pendu dans son domicile.

Boutin se livrait à la boisson et aurait eu, la veille, une querelle avec sa femme.

On se rappelle que les soldats de la première portion de la classe 1870 et de la deuxième portion du contingent de 1873 ont été récemment renvoyés dans leurs foyers.

Le général de Cisse vient d'adresser à tous les généraux commandant de corps d'armée des instructions aux termes desquelles ces jeunes gens, qui appartiennent aujourd'hui : la première, à la réserve de l'armée active, la seconde, à la disponibilité, devront immédiatement se présenter au commandant de la brigade de gendarmerie de la localité qu'ils habitent, afin de connaître le régiment auquel ils ont été affectés, ainsi que le lieu où ils devront se rendre en cas d'appel.

L'administration supérieure de la guerre n'a d'ailleurs d'autre but, en prenant cette mesure, que de faciliter la mobilisation de l'armée, en évitant désormais l'encombrement, les méprises et le désordre dont nous avons été autrefois les témoins attristés.

AMÉLIORATIONS PROJÉTÉES SUR LES CHEMINS DE FER.

La Commission chargée d'examiner les améliorations que réclame le service des chemins de fer doit, dit-on, proposer des modifications favorables à l'agriculture, entre autres une révision des tarifs généraux et différentiels, de façon à établir un seul tarif sur toutes les lignes ; réduction des prix de transports des engrais et amendements, des houilles, bestiaux et des grains, des produits du sol en général, à 2 centimes par tonne et par kilomètre, — récépissés indiquant avec clarté les droits perçus, — délai de 48 heures pour enlever les envois sans frais de magasinage.

C'est trop beau pour y croire ! dira-t-on. Sans le gâchis politique où nous allons tomber, on pourrait peut-être arriver à quelque chose ; mais, lorsque la fièvre électorale sera allumée sur toute l'étendue de

notre malheureux pays, qui s'occupera des réformes utiles et pratiques ?

Les préfets viennent, sur l'invitation du ministre de l'intérieur, d'adresser aux maires de leurs départements des instructions pour leur rappeler les prescriptions de la loi du 4^{er} août 1873, relatives à la conscription des mulets et des chevaux.

On sait que le recensement des chevaux et juments âgés de six ans et au-dessus et des mulets et mules de quatre ans et au-dessus doit en effet avoir lieu tous les ans, dans chaque commune, par les soins de l'autorité municipale.

Il sera par suite procédé, du 4^{er} avril au 15 juin prochain, au recensement de tous les chevaux, juments et mulets, qui se trouvent en France.

L'âge des animaux se comptera à partir du 1^{er} janvier de l'année de leur naissance.

Le recensement devra être effectué d'après la déclaration du propriétaire, en nom particulier ou en nom collectif, sans aucune distinction ou exclusion.

Les maires devront en conséquence publier, par voie d'affichage ou tout autre moyen de publicité, un avis invitant tous les propriétaires à faire, du 4^{er} au 15 janvier 1876, au plus tard, à la mairie de la commune du lieu où se trouvent leurs animaux, la déclaration dont il s'agit.

Nous ajouterons que ces déclarations pourront être contrôlées par l'autorité municipale, au moyen de divers renseignements qu'elle possède, et notamment des rôles de prestation.

On lit dans le *Messenger d'Indre-et-Loire* :

Un vol important vient d'être commis dans le bourg de Saint-Epain, près Tours. Un nommé Fey, assez riche propriétaire, avait amassé un trésor qu'il couvait des yeux et qui était tout son bonheur. Dimanche dernier, pendant une absence qu'il avait faite au sujet du mariage d'un de ses enfants, un ou plusieurs malfaiteurs se sont introduits dans sa maison et y ont dérobé le trésor tant aimé que l'on dit devoir être la somme de 48,000 fr. Immédiatement, la justice s'est transportée à Saint-Epain, et il y a lieu d'espérer que les coupables seront bientôt connus.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Demain aura lieu, à la Renaissance, la première représentation du *Tour du Monde en 80 jours*.

Nous avons dit naguère que trois Nantais, l'auteur principal d'abord, M.M. Brabant et Suc ensuite, pour la mise en scène, avaient contribué au succès presque sans exemple de cette œuvre.

Aujourd'hui, nous trouvons dans la France cette note très-curieuse :

« Voilà M. Jules Verne immortel. Comme autrefois pour Homère, on se dispute l'honneur de l'avoir vu naître.

» Le Vapereau annonce que l'auteur du *Voyage autour du Monde* est né à Nantes le 8 février 1828. Un journal de Varsovie, le *Wiek*, le réclame comme Polonais. Jules Verne, dit ce journal, s'appelle en réalité *Julius Olszewski*, et est né à Plock, où vit encore un de ses frères. Un journal de Bucharest confirme ce fait curieux en ajoutant que le nom de Verne est la traduction exacte du mot slave *Olse*, qui signifie en français *la Verne*.

Nous avons ri de bon cœur en lisant cette jolie histoire. Nos lecteurs riront comme nous. Tout le monde connaît ici l'honorable famille de M. Jules Verne. Le père de l'auteur de tant d'œuvres charmantes était avoué à Nantes ; son frère habite parmi nous et non à Plock. C'est aussi un esprit distingué qui publiait récemment des œuvres musicales dont un critique compétent a fait l'éloge dans nos colonnes. Le *Wiek* a donc voulu mystifier les simples, en lançant le conte qu'on vient de lire. Comme il pourrait faire aussi le tour du monde, sur les ailes de la publicité, nous l'arrêtons au passage. Il nous plaît de constater que M. Jules Verne est Nantais et bien Nantais. Les Slaves ont après cela le droit de l'appeler *Olse* ou *Julius Olszewski*, tant qu'ils voudront.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, Considérant que, cette année, les fêtes de

Noël et du premier de l'an tombent le samedi, jour du marché ordinaire de la ville de Saumur ;

Prévient le public que ces deux marchés seront avancés d'un jour et qu'ils se tiendront le vendredi 24 et le vendredi 31 décembre courant.

Saumur, le 14 décembre 1875.

Le Maire, LECOY.

Faits divers.

Le *Journal officiel* publie le rapport du ministre de la justice au Président de la République sur les travaux accomplis en 1873 par les diverses juridictions civiles et commerciales.

Pour la première fois, la statistique a relevé, en matière de faillites, le genre de commerce exercé par le débiteur déclaré en faillite.

Voici ce tableau :

Banquiers, négociants,	643
Fabricants,	598
Entrepreneurs de transports,	59
Hôteliers, restaurateurs, cabaretiers,	4,098
Alimentation (boulangers, bouchers, etc.),	852
Habillements (tailleurs, bottiers, etc.),	748
Autres marchands et boutiquiers,	669
Construction (charpentiers, seruriers),	365
Imprimeurs, graveurs, relieurs,	88
Autres professions,	338
Soit un total de faillites de	5,508

Ce chiffre est supérieur de 202 à celui de 1872.

Dans ce travail, nous trouvons encore quelques renseignements sur l'état du commerce : c'est ainsi qu'en 1873 il n'a été déposé, aux greffes des tribunaux, que 4,077 actes de constitution de sociétés commerciales, tandis qu'en 1872 il en avait été déposé 4,572.

De toutes ces données, il résulte que les affaires ne vont pas tout à fait aussi bien qu'on voudrait le faire croire.

Voilà le journal *le Soleil* qui, à son tour, donne le bon exemple de l'observation de la loi du dimanche. Il annonce qu'à dater du 1^{er} janvier prochain, il ne paraîtra plus que six fois par semaine, et il dit :

« Depuis longtemps nous désirons inaugurer cette réforme ; à nos yeux, le repos du dimanche est non-seulement une institution religieuse, mais une institution morale et sociale.

» Nous voulons que nos rédacteurs, nos employés, nos ouvriers, puissent passer en famille leur soirée du dimanche. »

Il serait à désirer que ce bon exemple fût mis en pratique par tous les journaux, sans aucune exception.

ENQUÊTE SUR LA CATASTROPHE DE L'Univers.

— M. Henri Giffard, le savant ingénieur qui depuis tant d'années a consacré tout son temps à rechercher les moyens de rendre les ballons dirigeables, l'auteur d'un système de ballons marchant à la vapeur, a été chargé d'un commun accord par M. le colonel Laussedat et par M. Eugène Godard de faire une enquête sur les causes qui ont amené l'horrible catastrophe du 8 décembre courant. M. Giffard s'est transporté à l'hôtel des Invalides, où le ballon *l'Univers* est déposé.

Le ballon de M. Godard se trouvait dans les magasins du génie, à côté du *Zénith*. Il a été déployé et M. Giffard n'a pas tardé à reconnaître que l'accident était dû à des circonstances atmosphériques tellement exceptionnelles qu'elles ne rentrent point dans la série de celles qu'il était possible de prévoir. M. Giffard va déposer prochainement le rapport dont il s'est chargé à ce sujet. On a tout lieu d'espérer que ce rapport contiendra une foule d'observations et de conseils qui seront grandement utiles aux officiers chargés, pendant l'hiver, de tenter des explorations aériennes.

À propos de la catastrophe de la *Moselle* dont l'auteur, Thomas ou Thomassen, est dit-on Américain, la *North German Gazette* rappelle la disparition mystérieuse du stea-

mer *City of Boston* qui, il y a quatre ans, périt corps et biens avec 250 passagers.

D'après le journal allemand, le désastre de la *Moselle* pourrait bien aider à pénétrer le mystère qui s'est fait autour de la perte du *City of Boston*.

Dernières Nouvelles.

Le bruit court, mais nous ne le donnons que sous toutes réserves, que M. le général de Cisse aurait l'intention de donner sa démission de sénateur.

Cette détermination du ministre de la guerre aurait été prise, dit-on, à l'instigation de M. de Broglie et de l'entourage du maréchal.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Publications de mariage.

Louis-Clément Vinsonneau, cocher (veuf), et Célestine Charbonnier, domestique, tous deux de Saumur.

François Chipault, boucher, et Hélène Folleville, modiste, tous deux de Saumur.

Etienne Beuchet, tailleur de pierre (veuf), et Joséphine-Renée Barrié, lingère (veuve), tous deux de Saumur.

Eugène-Paul-Albert Compain, cocher, de Saumur, et Elisabeth-Joséphine Boutruche, femme de chambre, du Mans.

Félix-Alphonse-Victor-Marie Bethys, professeur, et Louise Amiraault, sans profession, tous deux de Saumur.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE TRAMWAYS

Société anonyme au capital de 10,200,000 francs divisé en 20,400 actions de 500 libérées de 250 francs

Siège social à Paris, 34, rue de Provence.

CONCESSIONS : En exploitation, LE HAVRE, NANCY En exploitation prochaine, MARSEILLE Réseaux concédés, sauf les décrets d'utilité publique, TOURS, ORLÉANS.

LONGUEUR TOTALE DES VOIES : 63 KILOMÈTRES.

ÉMISSION

de 20,000 Obligations de 500 francs 6 0/0

Rapportant 30 francs et remboursables au pair en 53 ans par tirages semestriels, à partir du 1^{er} juillet 1877.

PRIX D'ÉMISSION : 452 FR. 50

(Jouissance du 1^{er} janvier 1876).

PAYABLES COMME SUIT.

50 Fr. en souscrivant.
100 à la répartition.
100 le 5 février 1876.
100 le 5 mars 1876.
102 50 le 3 avril 1876.

452 50 (faculté d'anticipation à 5 0/0).

Les titres libérés à la répartition ressortiront à 450 francs et rapporteront ainsi, sans compter la prime d'amortissement, près de 6 3/4 0/0.

Il sera dû 6 0/0 sur les versements en retard, sans préjudice du droit de la Compagnie de faire vendre les titres à la Bourse, après mise en demeure dans le *Journal officiel*.

L'admission à la cote de Paris est demandée.

Aucune autre émission d'obligations n'aura lieu pour le réseau actuel.

En prenant pour base les produits nets des deux réseaux déjà en exploitation, le rendement total atteindrait, dès le début, le double de la somme nécessaire au service des intérêts et de l'amortissement des 20,000 obligations mises en souscription.

L'amortissement des obligations est basé sur la durée des concessions.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Le Jeudi 23 Décembre 1875

A PARIS : A la Société générale de Crédit industriel et commercial, 72, rue de la Victoire, et dans ses bureaux de quartier ; Et à la Banque française et italienne, 34, rue de Provence.

A MARSEILLE : A la Société Marseillaise de Crédit industriel et Commercial et de Dépôts, 74, rue de Paradis.

AU HAVRE : Au Crédit Havrais.

A NANCY : Chez M. IMHAUS, Trésorier-Payeur général.

On peut souscrire dès à présent par lettre.

La répartition se fera proportionnellement.

CRÉDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces.)

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 20 décembre 1875,

POUR LA PREMIÈRE FOIS A SAUMUR

Le Voyage en Chine

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Labiche et Delacour, musique de François Bazin.

Voici la distribution des principaux rôles :

Henri de Kermoisan, MM. Biron; Pompéry, Diepdalle; Maurice Fréval, Descamps; Bonneteau, notaire, G. Simon; Alidor de Rosenville, Moreau; Martial, Duchateau; Marie Pompéry, M^{lle} Papin; Berthe, M^{lle} Mascart; M^{me} Pompéry, M^{me} Debleye.

Au troisième acte, DÉCOR DU NAVIRE du Grand-Théâtre d'Angers.

Le spectacle commencera par :

CROQUE-POULE, comédie-vaudeville en 4 acte, de Duvert et Lausanne.

Jouée par M. Gustave Simon et M^{lle} Eugénie Simon.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Vu les grands frais occasionnés par le Voyage en Chine, le prix des places sera légèrement augmenté.

Prix des places pour cette représentation :

Stalles, premières loges, balcon et avant-scène, 4 fr.; premières loges de galerie, baignoires et parquet, 2 fr. 50; MM. les officiers, 3 fr.; parterre civil, 1 fr. 75; parterre militaire, 1 fr.; parquet

militaire, 1 fr. 25; deuxième galerie, 1 fr. 25; amphithéâtre, 60 cent.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85 000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, M. le professeur docteur Beneke, etc., etc.

Cure N° 65,811.

M. le curé A. Brunellière, d'une Dyspepsie de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure n° 62,476.

Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire). Monsieur, — Dieu soit béni, la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719.

HYDROPIE, RÉTENTION. — Trois personnes en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, elle les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, elle produit le meilleur effet et chasse la mélancolie. **LANGÉVIN, curé.**

Cure N° 48,816.

Certificat du célèbre docteur Rudolphe Wurzer.

Bonn, le 19 juillet 1855.

La Revalescière remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consommation. **Docteur RUD. WURZER.** Membre de plusieurs sociétés scientifiques.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En lattes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e, 26, place Vendôme, Paris.

Évitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos

boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique **Revalescière Du Barry**, sur les étiquettes. (531)

8^e année.

LE MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES

Résumé de chaque numéro :

4 par an. Bulletin politique. Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des chemins de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Listes des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

1 fort volume in-8°

PARIS — 7, rue Lafayette. 7 — PARIS

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

6 heures 10 minutes du matin.
11 — 30 — —
1 — 40 — du soir.
7 — 40 — —

Départs de Poitiers pour Saumur :

6 heures 30 minutes du matin.
10 — 30 — —
12 — 30 — du soir.
6 — 40 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 20 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)
9 — 1 — — omnibus.
1 — 33 — soir, —
4 — 19 — — express.
7 — 17 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 35 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — omnibus.
9 — 41 — — express.
4 — 44 — soir, omnibus.
10 — 28 — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 45.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 DÉCEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre...	65 80	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	735	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	741 25	»	7 50
4 1/2 % jouiss. septembre...	95 75	»	»	Crédit Mobilier...	196 25	»	13 75	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	715	»	5
5 % jouiss. novembre...	104 05	»	»	Crédit foncier d'Autriche...	510	»	»	Société autrichienne, j. janv.	658 75	»	1 25
Obligations du Trésor, t. payé.	477 50	»	6 25	Crédit foncier d'Autriche...	335	»	5	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	229	»	25	Charentes, 400 fr. p. j. aodt.	566 25	3 75	»	Orléans...	322 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	487 50	»	2 50	Est, jouissance nov.	960	»	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée...	319 25	»	»
— 1865, 4 %	495	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	725	»	»	Est...	308	»	»
— 1869, 3 %	359	»	»	Midi, jouissance juillet...	1201	7 50	»	Nord...	326	»	»
— 1871, 3 %	340	»	»	Orléans, jouissance octobre.	990	»	2 50	Ouest...	319 50	»	»
— 1875, 4 %	465	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	623 75	6 25	»	Midi...	317	»	»
Banque de France, j. juillet.	3930	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes...	390	»	»
Comptoir d'escompte, j. aodt.	610	»	7 50	Compagnie parisienne du Gaz.	1075	10	»	Vendée...	236	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	»	Société Immobilière, j. janv.	26 50	»	»	Canal de Suez...	520	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	375	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	325	»	2 50				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	905	»	»								

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Située rue Royale, n° 1, Occupée par M. Picherit-Dunan, Composée de deux chambres au rez-de-chaussée, quatre chambres au-dessus, cuisine, cour, remise, grande cave et grand magasin. S'adresser à M. BARRIN-MORICET.

A LOUER A SAUMUR

UNE VASTE MAISON DE COMMERCE Agréablement située, Avec magasins, hangars, écuries, cour et jardin. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE JUMENT DE SANG sept ans, S'attelant et se montant. S'adresser à M. RAINBAULT, maréchal, rue Beaurepaire. (513)

MACHINES A TONDRE

LES CHEVAUX Des meilleurs systèmes connus **RÉPARATIONS ET REPASSAGES** Au lapidaire, nouvellement inventé. Chez M^{me} veuve LARDEUX, rue Saint-Jean, 43. Beau choix de Coutellerie fine et Services de table complets.

RIELLANT

DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

MAISON DE CONFIANCE.

VERNEAU

TONNELIER, A Brain-sur-Allonne (Maine-et-Loire), canton de Saumur, COURTIER EN VINS.

LES PERSONNES qui désirent guérir vite et bien : **Urines irritées. — Ecoulements. — Rétrécissements. — Douleurs de la Vessie et des Reins. — Gravelle et Goutte,** prendront tout de suite les **OVULES SUÉDOIS**, seul remède efficace, agréable et peu coûteux — Boîte de 80 ovules. 4 fr. (envoi franco) Conseils gratuits Pour les cas difficiles, consultations écrites d'un grand médecin. Pharmacie COLOMER, 103, rue Montmartre, Paris. (565)

8 fois sur 10

les migraines et névralgies sont calmées en quelques minutes par les **Perles d'essence de térébenthine** du docteur CLERTAN. Si dès la première fois ce médicament n'agit pas, inutile de persévérer; il soulage de suite ou pas. Chaque flacon du prix de 2 francs, contient 50 perles, ce qui remet le traitement d'une névralgie ou d'une migraine au prix moyen de 20 centimes. L'essence de térébenthine, devant être rectifiée avec des soins tout spéciaux, se méfier des imitations, et comme garantie d'origine exiger sur chaque flacon la signature CLERTAN. Dépôt, à Saumur, pharmacie Besson, et dans la plupart des pharmacies. (575)

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la guérison rapide des Irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1/50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 2 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE Etablie à Paris, r. de Grammont, et r. du Quatre-Septembre, 18 Anciennement Compagnie Royale Fonds de garantie : 421 millions Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE Participation dans les bénéfices de la Compagnie. Augmentation du revenu PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE Capitales payées aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie... 28,407,916 fr. Arrérages payés aux Rentiers... 129,628,204 fr. Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière... 41,358,052 fr. S'adresser pour les renseignements à Saumur, à M. Gauron; à Angers, à M. Périgault; à Cholet, à M. Manceau; à Beaupreau, à M. Clémot; à Lion-d'Angers, à M. Morillon; à Beaufort, à M. Sachet.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE **CINQ FRANCS PAR MOIS** JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous. **ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris** EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr. Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr. Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr. DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr. Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr. Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr. Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr. Art pour tous, par C. Sauvageot, 43 vol. cartonnés. 390 fr. PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole. 126 fr. BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr. L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr. OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC. BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 480 fr. CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées. 400 fr. 9 gros vol. in-8° Jésus. MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 80 fr. 10 magnifiques vol. in-8°. MICHAUD. Biographie, 45 volumes. 360 fr. in-8°. MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8° avec gravures. 448 fr. LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes. 52 fr. 50 in-8°. LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 45 vol. 600 fr. 20 francs par mois. DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4° illustré. 60 fr. SEGUR (de). Histoire universelle. 37 fr. 50 7 vol. DANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV, 19 vol. in-8°. 444 fr. LUYNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8°. 402 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc. La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 14 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

LA SANTÉ PUBLIQUE

Hygiène et Médecine populaires, Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes **CONDITIONS D'ABONNEMENT** Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an. Bureaux, rue Garancière, 5, Paris. Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.